

**CONTRAT POUR LE PRÊT
D'UNE MALLE THÉMATIQUE**

Nom de l'Etablissement :

Adresse :

Téléphone :

Mél :

Niveau de la classe ou âge des enfants :

Nom de l'éducateur responsable :

Thème choisi :

Période d'emprunt :

Les malles sont prêtées aux éducateurs nominalement, ils en sont donc responsables.

En conséquence, M. ou Mme.....
s'engage à :

- 1) rendre les volumes le jour convenu. Le système de classement et le système de prêt employés par l'établissement ne pourront être utilisés comme arguments pour retarder le ramassage.
- 2) rendre les ouvrages en bon état. Ne rien coller, ni inscrire dessus. Ne jamais réparer les livres abîmés avec du scotch ou quoi que ce soit d'autre. Mis de côté, ils seront ramassés et réparés à la Médiathèque Municipale.
- 3) remplacer titre pour titre, les livres dans un délai d'un mois, en cas de dégradation importante ou de perte.
- 4) remplir la feuille de bilan jointe à la malle, afin que ce retour d'informations nous permette d'évaluer l'efficacité de notre collaboration et de mieux ajuster nos objectifs.

Ce contrat (en deux exemplaires) reste la base de l'accord entre l'Educateur et la Médiathèque. Un exemplaire devra être renvoyé signé à :

MEDIATHEQUE DE ROUBAIX
Agnès Martinet - Service Collectivités
2 rue Pierre Motte - 59100 ROUBAIX
Tél : 03 20 66 45 23

L'Educateur responsable

La Médiathèque

2 rue pierre motte - 59100 roubaix
tél. 03 20 66 45 00

MÉDIATHÈQUE DE
ROUBAIX